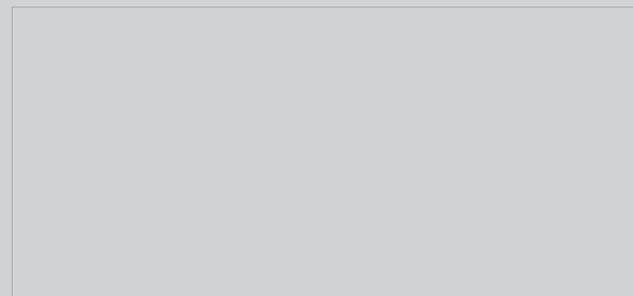


# Le Combat Social

# FO 49

Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

N°6-2022 | Juin 2022 | 1 €





# L'éditorial de Catherine Rochar

## LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix : 1 €)

Imprimé à l'UD  
cgt-Force Ouvrière  
de Maine-et-Loire  
14, place Louis Imbach  
49100 ANGERS  
02 41 25 49 60  
udfo49@force-ouvriere.fr

[www.fo49.fr](http://www.fo49.fr)

Inscrit à la CPPAP

n° 0725507442

Directrice de  
publication :

Catherine ROCHARD.

### Sommaire

- 2 Édito de Catherine Rochar
- 3à5 25e Congrès Confédéral
- 6 AG OSDD
- 6/7 Mobilisation Régionale EHPAD
- 8 Grèves CHU
- 9 Interview Frédéric Dauvier
- 10 Manifestations UNSP FO et SDAS
- 11 Résultats des élections dans les départements

## Non aux concertations ! Augmentation immédiate des salaires !

Le Congrès Confédéral qui vient de se dérouler à Rouen a rassemblé 3200 militants dont plus de 200 sont intervenus à la Tribune.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés avec plus de 98 % des voix.

Les résolutions ont été adoptées à une très large majorité et Frédéric SOUILLOT est élu secrétaire général, avec un bureau confédéral en partie renouvelé, avec l'élection de nouveaux secrétaires.

Comme l'a indiqué le journal les Echos « Yves VEYRIER laisse à Frédéric SOUILLOT une organisation rassemblée ».

Et nous ne pouvons que nous féliciter du fait que notre organisation soit en ordre de marche.

Car face à la période qui s'ouvre, les salariés, les fonctionnaires, les retraités auront besoin d'une organisation syndicale indépen-

dante pour porter partout et en toutes circonstances leurs revendications notamment la défense de la Sécurité sociale, du statut de la fonction publique, et bien évidemment l'urgence sur l'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé.

À l'heure où ces lignes sont écrites, le deuxième tour du scrutin des élections législatives est achevé.

La une des Echos de ce lundi 20 juin titre « le séisme », sur sa une en fond noir : Et oui c'est bien un séisme qui s'est abattu sur le Président de la République et son gouvernement. En ne lui accordant pas la majorité absolue à l'assemblée nationale, abstentionnistes et électeurs des groupes d'opposition ont sanctionné les 5 dernières années de politique destructrice des droits et acquis des salariés, de la protection sociale et des services publics.

Et ils ont également dit non au programme annoncé par le président en campagne et qui n'est rien d'autre que la poursuite de cette politique.

Alors que l'inflation s'envole avec un chiffre à plus de 5 % en juin, que le coût du carburant et des produits de première nécessité explose, il n'y a à cette étape, aucune volonté du gouvernement de contraindre le patronat à la négociation salariale dans les branches. En ce qui concerne l'augmentation de la valeur du point d'indice, elle reste à cette étape, une déclaration purement électorale. Seul le montant des retraites et des pensions serait revalorisé à hauteur de 4 %, mais là encore, on ne peut s'empêcher de penser à une recherche d'électeurs.

Le Président de la République a aussi beaucoup de projets sur l'avenir des organisations syndicales. Après « le grand débat » en ré-

ponse à la crise des Gilets Jaunes, « le débat citoyen » sur l'écologie, il nous invente le Conseil national de la Refondation.

Outre le fait que les initiales nous ramènent à celles du Conseil National de la Résistance dont nous bénéficions aujourd'hui toujours des acquis comme la Sécurité Sociale, le Statut de la Fonction publique, il n'en demeure pas moins que le terme Refondation donne une autre tournure.

La refondation c'est au sens politique du terme une réforme en profondeur.

Refonder suppose que l'on cherche à mettre en place de nouvelles fondations, donc que l'on fasse fi de ce qui existait auparavant.

Le plus inquiétant c'est que nous n'ignorons pas à quoi ce gouvernement veut s'attaquer. Son objectif de destruction des ac-

quis de 1945, c'est au sein de ce conseil national de refondation qu'il va le faire.

Mais pour FO, ce conseil où siègeraient des forces politiques, économiques et sociales, les associations, des élus des territoires, des citoyens tirés au sort, est contraire à l'esprit de la négociation. Nous savons qu'il est advenu des propositions du grand débat, à la poubelle directe!

Il n'est pas question de transformer notre organisation en subsidiaire du gouvernement, en co — élaborateur de textes de loi.

C'est une autre orientation, c'est le corporatisme.

FO n'est ni un subsidiaire, ni un corps intermédiaire! Nous ne pouvons accepter d'associer Force Ouvrière à la co législation, la co élaboration des projets de loi du gouvernement!

Notre place est aux côtés des salariés, pour les aider à s'organiser, pour porter leurs revendications.

Plutôt que le conseil national de la refondation, poursuivons la discussion avec tous les salariés dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Préparons avec eux les conditions pour mettre en œuvre et réussir le rapport de force dès que les conditions seront réunies!

•Augmentation générale des salaires!

•Augmentation du point d'indice!

•Non à la retraite à 65 ans!

Bonnes vacances à tous.

## 25<sup>e</sup> Congrès confédéral, un congrès dans l'unité

**N**otre 25<sup>e</sup> congrès confédéral s'est déroulé du 29 mai au 3 juin dernier.

C'est une délégation de plus de 45 camarades du département qui a participé aux travaux. Nous étions 3500 réunis au parc des expositions de Rouen. Durant les 5 jours de congrès nous avons assisté à plus de 200 interventions de camarades de toutes les fédérations, de nombreuses unions départementales. Pour le Maine-et-Loire, 5 camarades sont intervenus. Voici quelques extraits de leur prise de parole



**Fredéric Neau, Secrétaire du syndicat FO des Organismes Sociaux de Maine-et-loire est revenu sur les dégradations des conditions de travail dans les CAF**

« Le 29 juin 2021, alors que nous étions encore dans le contexte de la pandémie et malgré le télétravail déployé de façon très importante, c'est au plan national, que les agents des CAF étaient en grève à l'appel de force ouvrière et de l'ensemble des fédérations de sécurité sociale. En grève de

façon massive dans nombre d'organismes, avec beaucoup de rassemblements locaux et avec une montée au ministère pour exiger en particulier l'arrêt des suppressions de poste et les embauches nécessaires en CDI. En CAF de Maine-et-Loire, de nouveau, le 11 mai dernier, tous les agents de l'accueil avancé du site d'Angers, régulièrement submergé par les visites des allocataires, étaient en grève avec le syndicat FO pour réclamer dans leurs services le



# EN DIRECT DES SYNDICATS

passage des CDD en CDI, les embauches immédiates nécessaires en CDI, mais aussi l'augmentation de la valeur du point des agents de sécurité sociale bloquée depuis 2010. Cet appel, qui est parti d'un service, a eu un réel écho dans le personnel, puisque le taux de gréviste a été de près de 20 % sur l'organisme ce jour-là ; ce qui a contraint la direction à fermer la totalité de l'accueil. Et surtout camarades ! les collègues concernés "de l'accueil avancé", face aux réponses de la direction qui ne les satisfaisaient pas, ont décidé en assemblée de prolonger la grève le lendemain. Au final, leur bagarre aura permis d'obtenir la prolongation de 2 CDD qui devaient s'achever, l'embauche de 6 CDD et l'attribution d'une indemnité forfaitaire repas qui leur était refusé depuis des mois. Bien sûr camarade, ces résultats ne règlent pas tous les problèmes. Bien loin de là, mais avec cette grève de 2 jours, ces collègues et le syndicat à leurs côtés ont mis en avant les revendications qui sont essentielles pour tous les agents des CAF et au-delà pour tous ceux de la Sécurité sociale. Tous ceux de la sécurité sociale, qui partout cherchent à se bagarrer contre les suppressions de poste pour des augmentations de salaire. Ces collègues ont mis au centre la nécessité de s'organiser pour construire le rapport afin de faire aboutir l'ensemble des revendications. »



**Benjamin Delrue, Secrétaire régional FO SPS portant le mandat de l'Ehpad Heliantheme, dénonce le manque de lit dans les établissements médicaux en Maine-et-Loire et souligne que nous sommes une des régions les moins dotées en lit de réanimation.**

« Le manque c'est le résultat de dizaines d'années d'austérité,

c'est le résultat de la politique des ratios, des quotas pour limiter le nombre de professionnels de santé formés. Et aujourd'hui ils font tous les étonnés, de nous dire "bah en fait, c'est sans doute le Covid, c n'est pas de notre faute, c'est un état de fait, on ne peut rien y faire".

Mais ça, mes camarades, c'est la ritournelle pour essayer de dissimuler qui sont les véritables responsables de cette situation. Les responsables, ce ne sont pas les hospitaliers qui fuient les établissements de santé ! Les responsables, ce ne sont pas les organisations syndicales qui dénoncent les conditions de travail ! Ma propre directrice générale nous a dit qu'on était responsable parce qu'on faisait une mauvaise publicité de l'hôpital on était responsable des sous-effectifs dans un EHPAD. Non mes camarades, les responsables ce sont eux, qui sont au pouvoir depuis des décennies, les gouvernements qui se sont succédé, les ARS, les directions parfois qui agissent de façon zélée, ça arrive aussi. Les lois Touraine, Bachelot Buzin, les enveloppes fermées, les politiques de quota, de formations... Ce sont eux les responsables mes camarades !

Et au final, ce sont nous, ce sont vous, c'est toute la population qui paye le pris fort du manque de lits et du manque de personnel dans les hôpitaux !..

Dans ce chaos, organiser mes camarades les personnels avec leur syndicat et en premier lieu FO, n'ont pas baissé les bras ils sont déterminés!! »



**Marc Tardy secrétaire du syndicat de la base de défense d'Angers, Le Mans et les écoles militaires de Saumur est revenu sur les carrières bloquées des agents, mais aussi**

**pour rappeler l'indépendance de FO.**

« Yves, tu as rappelé dans ton rapport d'activité l'impérieuse nécessité que revêt notre indépendance syndicale. C'est notre ADN ! Tout le monde doit en convenir ici. Si, on devait aller au bout du raisonnement, nous estimons que nous n'aurions dû recevoir aucun candidat à l'élection présidentielle, ou alors tous, sans exception ! D'en faire de parallèle hasardeux mes camarades, nous avons malheureusement constaté les tentatives d'entrisme dans l'entre-deux tours de la présidentielle, dans certaines de nos discussions syndicales. Mes camarades, notre indépendance vis-à-vis des droites ou des gauches doit être protégée. Elle gêne nos politiques. Gardons-la et proclamons-la, haut et fort !!!



**Hubert Raguin du SNFOLC 49 a rappelé aux camarades la nécessité d'être unis au-delà des différences pour défendre une confédération ouvrière indépendante.**

« Mes chers camarades nous avons continué, commission exécutive après commission exécutive, CCN après CCN, en partant souvent de points de vue différents, parfois divergents, pour réaliser les compromis et les accords entre nous afin que chacun s'y retrouve, dans des résolutions quasi unanimes à chaque fois qui ont permis à nos unions, nos fédérations, nos syndicats, d'agir sur toutes nos revendications. Nous l'avons fait sur les retraites, sur la formation professionnelle, sur la défense des libertés, contre le passe sanitaire et le passe vaccinal, contre la loi de sécurité globale, contre la loi séparatisme. Tout ça s'est discuté dans les instances, mes camarades, pas dans des réunions secrètes.

Et nous allons continuer, nous

# EN DIRECT DES SYNDICATS

devons continuer, nous devons élire une commission exécutive, un bureau confédéral, un secrétaire général qui nous mènent à la bagarre, qui nous mènent à la bagarre sur la base des mandats que nous allons établir, confirmer et préciser dans les résolutions de ce congrès. Camarades, l'unité ce n'est pas l'unité sur des faux débats, sur des faux-semblants, sur le look ou sur la longueur des moustaches, l'unité c'est l'unité sur le mandat, l'unité sur le cahier de revendications. Nous travaillons tous comme ça, dans les unions départementales, dans les syndicats, dans les fédérations, nous écartons les faux débats pour rester soudés. Alors camarades, nous sommes unis, nous savons rester unis, nous allons rester unis et nous l'avons montré au dernier CCN avec sa résolution unanime »



**Catherine Rochard, secrétaire de l'UD s'est exprimée au nom de l'Ehpad de Maulevrier et du syndicat de la DGFIP de Maine-et-Loire.**

« Camarades, on reconnaît une société bien traitante à la façon dont elle prend en charge sa jeunesse et ses aînés ! Alors on a une grande marge de progression ! J'ai en mémoire l'intervention de notre Camarade Jean Marie Bellet, secrétaire général de la fédération des services publics et de santé au congrès de Villepinte sur la question des EHPAD et constat est fait qu'en plus de 10 ans la situation s'est dégradée à un point qui n'est aujourd'hui plus tolérable ! et ORPEA, ce n'est que la face émergée de l'iceberg !!! Revendiquer un patient pour un résident, des budgets suffisants c'est le minimum ! il faut réévaluer les salaires. Les 183 euros du Ségur et la prime grand âge n'au-

ront pas permis, avec le niveau de l'inflation, que les personnels soient reconnus pour le travail exercé ! Dans la région des Pays de la Loire, les camarades avec le soutien des UDR et des UD ont organisé une conférence qui a réuni 130 délégués et ont décidé, comme l'a indiqué mon camarade Benjamin, d'un rassemblement le 14 juin à l'ARS pour porter les revendications et avec d'autres organisations si possible ! Alors ce congrès doit être sur ce sujet, comme sur d'autres, un point d'appui pour que tous ensemble nous décidions de soutenir les personnels et de faire de la question des EHPAD comme de l'hospitalisation, une priorité.

Camarades, il est un sujet important : celui de la prestation sociale complémentaire qui continue à agiter nos syndicats de la fonction publique. Et je suis bien contente de pouvoir vous répéter et vous serez plus nombreux à l'entendre, ce que j'ai dit au CCN.

Reprenons l'histoire de l'accord national interprofessionnel de 2013 sur la généralisation de la complémentaire santé dans le secteur privé.

La mise à signature de cet ANI a fait débat dans l'organisation, particulièrement lors d'un meeting à Paris à la Halle Frayssinet, où unanimement, nous l'avons qualifié d'attaque en règle contre la sécurité sociale quand la mutualité se rêvait en substitut de la sécu.

FO n'a pas signé cet accord et nous nous en félicitons. En effet, lors de sa mise en œuvre dans les entreprises, bon nombre de patrons ont profité de la situation pour dénoncer les accords existants, pour substituer à la négociation collective une décision unilatérale, avec comme base de couverture le panier de soins et une cotisation minimum.

Nous savons aujourd'hui ce qu'il en coûte aux salariés tous les mois pour retrouver une couverture santé à la hauteur de leurs besoins.

Nous avons subi la fin des clauses de désignation et nous avons alors vu arriver les requins des assurances privées comme AXA qui veut tant de bien à la sécurité

sociale.

Nous avons entendu nos patrons nous dire, je vous paye la complémentaire santé, alors je ne discuterai pas des augmentations de salaire.

Alors mes camarades, en quoi c'est différent aujourd'hui ? Comment nous les défenseurs acharnés de la Sécurité sociale avons-nous pu signer cet accord dans la fonction publique et au passage porter un coup au statut ? »

Les rapports moraux et de trésorerie ont été votés à une large majorité, les résolutions elles aussi !

Vous trouverez ci dessous la conclusion de la résolution générale :

**« Dans cette nouvelle période qui s'ouvre sur le plan international, économique, social, sanitaire, et compte tenu de l'urgence climatique, le Congrès appelle l'ensemble des structures, syndicats et sections syndicales FO à réunir leurs instances et leurs adhérents, à tenir les salariés le plus largement informés, à faire connaître et porter leurs revendications au premier rang desquelles, l'augmentation des salaires, la préservation de l'emploi, l'exigence de réindustrialisation, la défense du service public et de la protection sociale et le refus d'une énième réforme des retraites.**

**Compte tenu de la période et des décisions politiques à venir dans les semaines et mois prochains, le Congrès demande à toutes ses organisations, à tous ses militants et adhérents, de rester particulièrement vigilants et mobilisés. Il donne mandat au CCN, à la CE, au bureau confédéral pour prendre les dispositions et initiatives qu'exige la situation. »**

Après avoir consulté la CA de l'UD Catherine Rochard la secrétaire générale de l'UD 49, a été élue à la commission exécutive confédérale, souhaitons-lui bon courage.

À l'issue du CCN, c'est le camarade Frédéric Souillot qui a été élu nouveau secrétaire général de la confédération.

## EN DIRECT DES SYNDICATS

# AG du syndicat des Organismes Sociaux Divers et Divers

**U**ne quinzaine de camarades étaient présents à l'Assemblée Générale du syndicat FO des OSDD 49 qui s'est déroulée le 19 mai dernier sous la présidence de Catherine Rochard. Il était à noter la présence de camarades de la nouvelle section syndicale FO de la Fédération des œuvres Laïc du 49.

Cette Assemblée générale a été l'occasion de revenir les combats menés par le syndicat et ses sections depuis un an. Il a notamment été questions des grèves historiques menées le 1er février à Pôle Emploi et le 24 mars dans le groupe VYV, pour revendiquer des augmentations générales de salaires.

Chez Concentrix (centre d'appel)

des actions en justices menées par FO ont permis pour 45 salariés de gagner sur l'application du coefficient 400 pour la catégorie ETAM/Technicien ayant 10 années d'anciennetés, dont 5 années validées par l'encadrement.

Chez Tessi, c'est 70 salariés accompagnés par le syndicat FO qui ont gagné en première instance. Ils emmenaient leur employeur devant le tribunal des prudhommes pour abus de CDD, délit de marchandage et prêt illicite de mains-d'œuvre. Les salariés ont gagné en première instance. Le jugement en appel a eu lieu le 7 juin dernier.

Cette assemblée générale revendicative a confirmé la nécessité de continuer le développement syndical afin d'établir le rapport force nécessaire pour faire aboutir les revendications, au premiers rang desquelles : les salaires et les retraites!

Lors de cette AG, le bureau a été reconduit et les camarades de la section FOL49 ont rejoint le conseil syndical.



## Mobilisation Régionale des EHPAD



# ACTUALITÉS

## 500 militants Force Ouvrière ont manifesté le 14 juin à Nantes pour exiger des moyens pour les EHPAD

**P**artout, nous déplorons le manque de moyens humains avec ses conséquences sur les conditions de travail et sur la prise en charge des résidents : cadences infernales, sous effectifs, fuite de personnels, travail à la chaîne, perte de sens. Les responsables de cette situation catastrophique sont les gouvernements successifs qui ont réduit les dépenses de santé, limité les places dans les formations paramédicales et médicales, suspendu des milliers de soignants alors que, partout, il en manque. Ils ont organisé la pénurie !

Devant l'urgence de la situation FO a pris l'initiative d'appeler à la Grève et à une manifestation régionale des EHPAD à Nantes ce mardi 14 juin.

500 manifestants venus des EHPAD publics et privés des 5 départements des Pays de la Loire, avec les Groupements Départementaux, les Unions Départementales et les Unions Départementales de Retraités ont défilé ce jour à Nantes pour exiger des moyens immédiats dans les EHPAD :



### — 1 personnel pour 1 résident

Objectif du plan « solidarité grand âge » que les gouvernements ont lâchement abandonné !

### — La création des places et structures pour nos anciens.

### — La réintégration immédiate de tous les suspendus.

### — La revalorisation des salaires par le dégel du point d'indice et revalorisation de toutes les grilles.

### — Une prime grand âge pour tous.

Nous refusons par ailleurs le financement de la perte d'autonomie par la 5e branche et revendiquons son financement dans le cadre de la sécurité sociale.

Deux militantes FO des EHPAD de la région (Céline LECLERCQ de Guémené Penfao et Jessica BOIMARD de Saint Nicolas à Angers) sont intervenues en début de rassemblement pour décrire les conditions de travail et d'accueil des résidents. Patricia DREVON, au nom du bureau confédéral a apporté le soutien de la Cgt-Force Ouvrière et rappelé les revendications de notre organisation syndicale. Claire COMPAIN, pour les Unions Départementales de retraités et Dominique REGNIER pour la Fédération FO des Services Publics et de Santé sont également venus apporter leur soutien.

Une délégation de la CGT et de la CFE-CGC du groupe VYV était présente.

Une délégation a été reçue par la préfecture de région et l'ARS et elle a pu exprimer nos revendications. Les pouvoirs publics doivent mettre immédiatement les moyens pour les EHPAD, pour les conditions de travail de nos collègues et pour les résidents. FO ne lâchera rien !

Dans cette situation, et compte tenu de l'urgence de rompre avec les logiques de réductions budgétaires dans la santé, la Fédération FO des Services Publics et de Santé vient de proposer aux fédérations CGT et SUD la perspective d'une action commune !



# ACTUALITÉS

## Grève en pédiatrie et aux services sociaux



**D**epuis plus d'un mois, les soignants de pédiatries et des services sociaux du CHU d'Angers accompagné par FO ont déposé plusieurs préavis de grève :

### Pédiatrie

Le premier concernant les services de réanimation pédiatrique, d'oncologie pédiatrique et de néonatalogie autour des revendications suivantes :

- l'attribution de la prime de soins critique aux infirmières puéricultrices des services de soins critiques de pédiatrie (néonatalogie, réanimation pédiatrique, oncologie pédiatrique) et son extension aux auxiliaires de puériculture et aux aides-soignantes exerçant dans ces services
- le remplacement de tous les arrêts de travail
- le recrutement sur les postes vacants
- la mise en stage des contractuels
- le paiement de leurs heures supplémentaires ou le placement sur leur CET au choix de l'agent
- le retour à la promotion professionnelle sur le métier de puéricultrice
- un effectif-cadre supplémentaire en réanimation pédiatrique

Les soignantes de ces services se sont largement mobilisées le 11 mai : près de 60 étaient présentes!

Depuis le 23 mai, devant le manque de 14 infirmières en néonatalogie, ce sont 18 lits qui sont fermés en pédi-

atrie, du jamais vu. C'est une réduction de l'offre de soins pour les enfants et les nouveau-nés sur le bassin angevin. Rien que sur la réanimation néonatale, avec 8 lits fermés, c'est 20 % du capacitaire qui est réduit.

Cette situation est le résultat des politiques de santé de ces dernières années, qui ont organisé la pénurie, asphyxiées budgétairement les hôpitaux.

Mais la direction du CHU, a elle aussi, à son niveau, une part de responsabilité. Elle qui a décidé, depuis le plan d'économie de 2018, de ne plus rémunérer les infirmières contractuelles à hauteur du 1er échelon de la grille de salaire en vigueur, elle qui n'a pas titularisé les contractuels dès leur arrivée. Elle n'a pas tout fait pour garder son personnel ni pour attirer les jeunes professionnels.

Les grévistes ont rencontré l'ARS et plusieurs fois la direction qui lâche sur une partie des revendications en proposant 16 mises en stage et la mise en place de formation professionnelle.

Le 7 juin, le service des Urgences Pé-

diatriques de nuit les rejoignait sur la revendication de la création d'un poste infirmier d'accueil la nuit aux Urgences pédiatriques!

La direction les a reçus et leur a annoncé la mise en place d'un renfort dont le recrutement sera effectif au 20 juin. Le rapport de force paye!!

Le service de Chirurgie et Médecine de l'enfant et de l'adolescent s'est organisé et a lui aussi fait connaître ses revendications auprès de la direction. Elle a répondu qu'elle envisageait d'améliorer l'attractivité pour les contractuels, plusieurs pistes ont été évoquées : salaires sur les grilles en vigueur et stagiairisation plus rapide.

Une AG s'est tenue le 16 juin, le service de CME/CMA a décidé de rejoindre les autres services de Pédiatrie dans la grève!!!

Un appel à tous les services de pédiatrie a été diffusé par les grévistes, une nouvelle mobilisation est prévue le vendredi 24 juin.

### Services Sociaux

Le 31 Mai, c'était le service social hospitalier qui se mettait en grève à son tour. Lassé d'attendre le remplacement de près de la moitié de l'équipe 100% de grévistes, assistantes sociales et administratives du service!! C'est la preuve de leur détermination!!!

Le Service Social Hospitalier est un maillon indispensable dans la coordination Ville-Hôpital.

Les Assistantes sociales assurent nombreuses missions :

- Accès aux droits et aux soins
- Protection des enfants et majeurs vulnérables
- Organisation des sorties d'hospitalisation

Après des mois d'alerte, les assistantes sociales (exclues des revalorisations



# INTERVIEW

des grilles salariales du Ségur) se mettent en grève pour obtenir satisfaction de leurs revendications :

— La rémunération des assistantes sociales contractuelles sur les grilles en vigueur

— Accès à la titularisation pour toutes et halte au turn-over : 16 départs depuis un an et demi, sur une équipe de 27 assistantes sociales.

— Accès à la stagiairisation dès l'embauche!

— Recrutement en attente pour combler les postes vacants, 4,6 postes ainsi que le remplacement d'un congé maternité

Les assistantes sociales doivent couvrir la totalité des services de soins du CHU, avec un temps dédié souvent insuffisant, voire inexistant : accompagnement social des patients dégradés!!!

Elles revendiquent la création de postes supplémentaires d'assistante sociale afin de répondre aux sollicitations croissantes dans les services de soins :

Aucune création de postes envisagée, la Direction n'identifie pas de nouvelle activité donc aucune perspective de financement, mais promet d'accélérer les mises en stages

## Interview de Frédéric Dauvier Secrétaire de l'UL de Segré

### Salut Fred peux-tu te présenter ?

Mon militantisme a commencé à la CGT de l'hôpital de Dinan.

J'ai ensuite muté à Château-Gontier puis je suis allé travailler sur Marans où j'ai pu assister à une réunion d'informations syndicales organisée par le Groupement départemental des services publics et de Santé représentée par Jean-Jacques et Brigitte. Quelques mois après j'ai rejoint FO.

Je suis très rapidement devenu secrétaire de mon syndicat (FO Résidence du Val d'Oudon), j'ai été élu à l'AG suivant le départ à la retraite de la précédente secrétaire.

2 ans après en 2014 je devais mener mes premières élections professionnelles ou nous avons mis dehors la CFDT et sommes devenus le seul syndicat représentatif dans mon établissement.

J'ai dû apprendre rapidement à négocier et développer l'organisation en moins de 10 ans nous avons doubler nos adhérents

Au dernier congrès du Groupement Départemental FO SPS je suis devenu secrétaire adjoint

### Justement en parlant de ton mandat au GD peux-tu m'en dire plus ?

C'est mon premier mandat de secrétaire adjoint du GD.

Je me forme à cette responsabilité, l'objectif du bureau est qu'à terme je développe le GD dans le nord

du département.

Tu es membre de la CA de l'UD et Secrétaire de l'UL de Segré, comment y es-tu venu, de quoi aurais-tu besoin, quel est ton rôle ?

Je voulais voir ce qui se passait au niveau de l'interprofessionnelle j'ai donc candidaté à la CA de l'UD, puis dans mon Union Locale où j'ai d'abord été trésorier.

Au départ du précédent secrétaire, j'ai été élu au secrétariat.

Pour moi l'objectif principal de l'UL est le développement de proximité en diffusant dans les entreprises ou ne sommes pas et en participant aux négociations de PAP dans le but de monter des listes aux élections professionnelles.

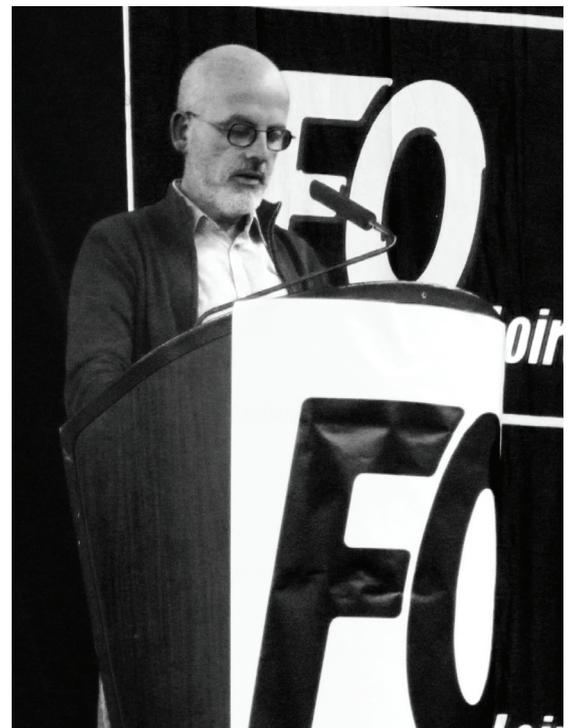
J'ai par exemple participé au PAP de Trioworld où nous avons présenté une liste.

Nous organisons aussi une réunion mensuelle en présence de camarade de l'UD

Aujourd'hui nous sommes trop peu à participer aux réunions de l'UL. J'invite tous les camarades du Segréen à se faire connaître pour participer aux réunions, ou à me contacter sur le portable de l'UL au 06 60 09 99 30

### Tu as participé au congrès confédéral, une impression ?

C'était mon premier congrès confédéral, ce qui me marque c'est le fait que tous ceux qui le souhaitent aient pu prendre



la parole et diffuser leurs idées et que le secrétaire général de la confédération, le camarade Yves ai pris le temps de répondre à tous.

Je pense que nous sommes ressortis de ce congrès uni et renforcés.

Cela démontre une fois de plus de l'importance de l'interpro.

Je voudrais décliner tout ce qui a été dit au congrès en m'appuyant sur les résolutions dans l'UL de Segré.

### Un mot pour la fin ?

Je remercie tous les camarades qui participent à la vie de l'UL, Brigitte et Jean Jacques, tous les camarades du GD qui m'ont mis le pied à l'étrier, et, l'UD notamment sa secrétaire pour leur confiance et leur soutien.

# EN DIRECT DES SYNDICATS

## Mobilisation à Paris du 9 juin 2022

### des Syndicats de la Santé Privée et de l'Action Sociale



**C**ette journée de mobilisation a été organisée par les fédérations FO de l'action sociale et de la santé privée avec pour mot d'ordre l'augmentation des salaires.

Nous étions environ 70 personnes regroupées aux abords de l'hôtel de Matignon.

Nous étions 7 pour le Maine et Loire dont Catherine Rochard secrétaire de l'UD FO 49 et secrétaire adjointe de l'Union Nationale de la Santé Privée FO. Nous représentons 3 établissements du département : Les Capucins, l'EHPAD de la Buissaie, et l'association Anne de la Girouardière.

Catherine Rochard, représentante de l'union nationale de la santé privée, a été reçue non pas par la Première ministre elle-même, mais par le directeur de cabinet du ministère des Solidarités.

Elle a donné des explications sur le secteur de la santé privée à but non lucratif. Elle a rappelé que les

183 € pour tous sont une nécessité et qu'il y a un retard vis-à-vis de la fonction publique. Elle a également rappelé que pour les salariés ayant perçu les 183 €, cela n'a pas augmenté leur pouvoir d'achat du fait de l'inflation. Elle a aussi souligné le problème du financement des établissements pour l'application des mesures « Ségur ».

Le sujet de la convention collective unique a également été abordé. Ainsi, Catherine a eu l'occasion de dire au représentant du gouvernement qu'il n'y a aucune urgence à la mettre en place, mais qu'il y a, par contre, nécessité de pouvoir poursuivre les négociations internes dans toutes les conventions pour l'augmentation des salaires et la revalorisation des grilles.

Le problème du recrutement et des démissions en pagaille ont aussi été pointés.

Catherine a rappelé au directeur de cabinet que tout le secteur non lucratif a travaillé pendant la

période COVID, au même titre que les collègues du secteur public.

Les réponses du représentant du gouvernement ont été les suivantes :

- Proposition de concertation au sujet des salaires. FO met en garde et exprime le souhait de vouloir négocier. Concerter, ce n'est pas négocier!

- Engagement à regarder la pérennité des financements et à verser le Ségur aux 240 000 « oubliés ». Pour FO, l'engagement est une chose qui reste parole tant que les salariés oubliés du Ségur ne perçoivent pas les 183 € mensuels sur leur fiche de paie.

Pour terminer, Catherine nous a indiqué qu'il allait falloir « mettre la pression » sur nos employeurs. Elle a rappelé le lien avec l'interprofessionnel pour l'augmentation générale des salaires et pour la retraite à taux plein à 60 ans.

## Nouveaux syndicat ou section

Le Groupement Départemental FO des Services Publics et de Santé nous a annoncé la création d'un nouveau syndicat.

Il s'agit du Syndicat Force Ouvrière de l'EHPAD des sources à St Germain sur Moine. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux camarades ainsi qu'à leur secrétaire Anne Sophie Guibot.

# EN DIRECT DES SYNDICATS

## Résultats des élections...

### Fédération des Œuvres Laiques 49 : 100 % FO !

En janvier 2022 le syndicat FO des OSDD créait une section syndicale FO à la Fédération des Œuvres Laïques du Maine-et-Loire. Le travail remarquable des camarades de la FOL49 à permis de syndiquer un grand nombre

de salariés et de présenter une liste complète lors des élections professionnelles qui se sont déroulées le 5 mai dernier.

Le résultat de ces élections est excellent puisque les 8 camarades ont été élus dès le premier

tour avec 100 % des suffrages en faveur de la liste FO, seule liste en présence!

Dans la foulée, Fabien Tremblay a été désigné délégué syndical par l'Union Départementale FO!

### Conseil de la CPAM et au Conseil d'Administration de la CAF.

Les élections de représentants du personnel au Conseil de la CPAM du Maine-et-Loire ont eu lieu du 18 au 24 mai 2022. Elles ont été marquées par un fort taux d'absentéisme, en particulier chez les employés, qui peut s'expliquer à la fois par le recours au vote électronique et par le caractère particulier de cette élection, dont l'utilité apparaît moindre aux salariés que celle du CSE.

Pour FO, son importance est surtout liée au fait de pouvoir porter auprès des Conseillers de

l'organisme la voix des agents de la sécurité sociale à travers nos nombreuses interventions et déclarations.

Dans ce contexte, les résultats sont excellents pour FO qui obtient les 2 postes d'élus à pourvoir dans le collège employé (contre 1 seul lors du précédent mandat). C'est de très bon augure à moins d'un an des élections au CSE!

Dans le deuxième collège, les résultats, moins favorables, indiquent la nécessité de nous développer chez les cadres. C'est

aussi particulièrement le cas à la CAF où les élections de représentants du personnel au Conseil d'Administration ont eu lieu les 7 et 8 mars et ont par ailleurs permis à FO de maintenir son élu dans le collège employé.

CPAM 49

Collège Employés

FO : 107 voix (66,47 %) – 2 élus

CAF 49

Collège Employés

FO : 96 voix (49,49 %) – 1 élu

### Biscotte Pasquier Elections au CSE

Pour le second mandat du<sup>2</sup> (2022 – 2026), les salariés ont de nouveau fait confiance au FO afin de les représentés au mieux en leur permettant de récupérer 5 sièges sur les 10 qui composent le CSE.

Parmi eux, 4 sièges pour le collège ouvrier et 1 siège pour les ETAM.

Avec le soutien des salariés, les camarades de la section FO biscotte Pasquier vont pouvoir faire

remonter les revendications qui sont nombreuses. Ils auront toute s légitimités à organiser le rapport de force si c'est nécessaire pour les faire aboutir

### Elections au CSE à Wibaie (Cholet)

Pour leurs premières élections, les camarades de la section syndicale FO WIBAIE ont présenté une liste dans le collège 1. Ils ont

obtenu un résultat de 32,04 %, sont majoritaires sur le collège 1, et 5 sièges sur les 13 du CSE

Les salariés ont reconnu l'investissement et le travail du seul syndicat revendicatif présent dans l'entreprise!

**Bravo à tous les camarades pour leurs résultats respectifs !**

# Retour sur la Fête de l'UD

Le 11 juin dernier, une centaine de camarades a participé à la première fête de l'UD. Au menu des fouées suivies d'un tournoi de pétanque, de jeu de société et d'une soirée dansante.

Tout le monde s'est amusé, ces moments permettent de resserrer les liens entre camarades!! Soyons encore plus nombreux l'année prochaine

